



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Objet : Réexamen IED conforme
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-2019-00803
PJ : 1 dossier de ré-examen

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Niort, le 18 mars 2019

Préfecture des Deux-Sèvres

21 MARS 2019

SCSI

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉEXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

SCEA BLAVI

Numéro S3IC : 057900147
SIRET : 48275859600019

Adresse de l'exploitation : 3 LE GRAND CRUHE
79300 BRESSUIRE

Adresse administrative : 3 LE GRAND CRUHE
79300 BRESSUIRE

Bénéficiaire d'un arrêté préfectoral n° 4751 du 15 juillet 2008 et d'un arrêté complémentaire n° 5457 en date du 4 juin 2014 pour un effectif de 252 600 animaux-équivalents ou emplacements volailles.

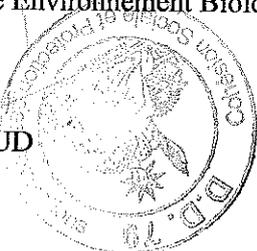
et à son instruction technique :

Dossier transmis le 19 novembre 2018 par l'exploitant,
Finalisée le 11 mars 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX